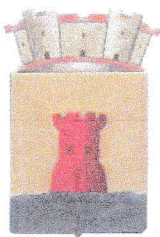


MAIRIE



Le 25 juin 2020

ENEDIS
Tour ERDF
34 Place des Corolles
92079 Paris la Défense

LE PLAN DE LA TOUR

Copie RAR

Monsieur Bernard MOURET
Directeur Régional Côte d'Azur
CS 71 034
06173 NICE Cedex 1

RAR

Identifiant du marché : 83 N°4
Points de livraison : Listés en annexe

SIGNIFICATION DE REFUS D'INSTALLATION DU COMPTEUR TYPE LINKY

Madame, Monsieur,

Par courrier en date du 16 juin 2020 vous m'informez de votre projet de remplacement des compteurs électriques dont les références sont annexées à ce courrier.

Par la présente je vous signifie mon refus le plus ferme et ne vous autorise pas à procéder à ce remplacement.

Aussi vous noterez :


1/ Que nos contrats de fourniture d'électricité sont antérieurs à l'année 2016, que vous devez donc en respecter les termes. Ainsi donc que vous ne disposez pas de façon contractuelle de la possibilité de changer nos compteurs électriques.

2/ Mon interdiction totale d'accès sur nos propriétés que ce soit par ENEDIS ou n'importe lequel de ses sous-traitants.

3/ Que les compteurs situés sur le domaine public, sont la propriété de la Commune qui a voté par délibération N° 2018 .04 .05 .09 en date du 5 avril 2018 l'interdiction de déclassement des compteurs de la commune. Que le transfert de compétence au SYMIELEC VAR ne prévoit pas le transfert de la propriété des biens considérés.

Pour mémoire « l'abus est l'un des attributs du droit de propriété, le droit de disposer de son bien, qu'il s'agisse de la disposition juridique de son bien par l'aliénation ou matérielle par la destruction. »

4/ Notre totale disposition à procéder nous-mêmes aux relevés de nos compteurs facilement communicables en ligne via vos interfaces clients.


Le Maire,
Florence Lanliard
